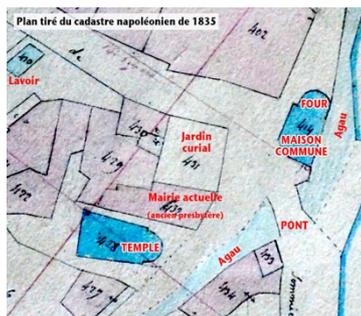


LA MAIRIE DE NAGES ET SOLOGUES



Lo Recanton



L'ancienne Maison Commune de Nages était située sur la place de la République, avec une fenêtre donnant sur l'agau non couvert, et la porte d'entrée face au salon de coiffure actuel. Elle comportait une salle de réunion, un cabinet en

bois pour les archives et au nord le four communal (voir plan). Bordée par l'agau elle en était protégée par une muraille qui courait jusqu'au pont où se trouvait la porte d'entrée de la ville.

En 1844 la municipalité décide de faire construire une nouvelle mairie comprenant l'école au rez-de-chaussée, sur l'ancien emplacement de la maison et du jardin du curé. Le chantier ne commencera qu'en 1848, pour une somme de 12233,32 Fr.

Le 25 août 1848 une délibération, présidée par le maire Alphonse Gourdon, arrête le cahier des charges de la nouvelle construction et le remaniement de la fontaine et de la place de la mairie :



« ... de telle sorte que les enfants de l'école ne soient plus exposés en allant boire à rencontrer sur leurs pas des bêtes de somme ou des charettes et par suite à recevoir quelques mauvais coups ce qui n'arrive que trop souvent, en bâtissant un mur d'un mètre de hauteur couronné de pierre de taille tout autour du ci-devant jardin curial, aujourd'hui propriété de la commune, et destiné à la maison d'école et à la mairie. Un remblais de 50 cm sera jeté sur la place de telle sorte que la banquette servira de banc pour s'asseoir...L'entrée de la terrasse sera pratiquée vis à vis la porte de la mairie et la fontaine sera déplacée sur le puits ; ses jets couleront dans des récipients qui ne conserveront pas l'eau afin d'éviter que les bêtes puissent s'y abreuver. Par ces moyens cette place attenante à l'école, **ombragée par deux énormes platanes**, sera destinée à la récréation des jeunes élèves. Elle ne présentera plus aucun danger pour eux, les bestiaux n'y ayant plus accès, et sa communication avec la grand route se trouvant interceptée par la banquette, les charettes et les diligences ne seront plus à redouter... »

Le conseil municipal décide le 25 février 1849 que « L'ancienne mairie de Nages sera rasée à niveau du sol dans le délai de six mois, en conservant un mètre de bâtisse sur toute la longueur du mur du levant »...et que la vente des pierres rapportera une somme de 1750 francs qui permettront de solder les travaux de la nouvelle Mairie et de l'école, et de conduire les eaux de la fontaine romaine à Sologues.

Cette 'nouvelle' mairie reste aujourd'hui un bel et rare exemple d'architecture néo-classique en milieu rural avec son élégante façade en pierres de taille, sa tribune en alcôve ornée de deux colonnes de style gréco-romain et sa rambarde en fer forgé datée 1848.

1848 c'est la date de la "Révolution de février" qui fonde la Deuxième République et met fin à la monarchie : des plantations symboliques d'arbres "de la Liberté" sont alors encouragées.

Deux énormes platanes se dressent devant la mairie : la circonférence de la base du tronc du platane de gauche est de 5,40 m (Ø 1,70 m) ; et celle du platane de droite de 6,30 m (Ø 2 m). Mais ces deux arbres ne font cependant probablement pas partie de ces « Arbres de la Liberté » : en effet la délibération du Conseil municipal ci-contre précise que la place est déjà à cette date ombragée par deux énormes platanes (peut-être plantés lors de la Fête de la Fédération le 14 juillet 1790)

Deux bases de colonnes flanquent les huit marches de l'escalier d'accès à la mairie :

- celle de gauche est une base de colonne à griffes d'époque romaine (XIème-XIIème siècle), contemporaine d'une église romaine aujourd'hui devenue le temple.

- celle de droite est une base de colonne romaine de style toscan provenant de l'agglomération romaine (vicus) de Nages établie au pied de la colline des Castels aux Ier et IIème siècles de notre ère.

Les escaliers d'accès initialement en pierre de taille ont été consolidés en béton.

La fontaine, initialement placée sur le puits du jardin du curé à droite de la place, a été déplacée à son emplacement actuel avant 1920 (date de la carte postale).

La place de la mairie a été remaniée en 2010-2012 lors de la première tranche de rénovation de la traversée du village : la banquette qui la clôturait et servait de banc et de protection a été démolie et remplacée par du matériel moderne, le socle central du griffon a été remplacé.

